



Communauté de Communes

# Rapport d'activité

## 2020



# Sommaire

## Présentation de la collectivité p.3 et 4

## Services administratifs

p.5 et 6

- Marchés publics
- Service juridique
- Communication

## Finances p.7 à 11

- Subventions
- Dépenses de fonctionnement et d'investissement
- Résultats de l'exercice des budgets annexes 2019 (hors excédents)

## Transport p.12 et 13

## Communications électroniques p.14

## Services techniques

p.14 à 18

- Voirie
- Assainissement
- Gestion des déchets
- Eau potable

## Aménagement du territoire p.19 à 21

- Habitat
- Urbanisme
- Application du droit des sols
- Système d'Information Géographique (SIG)

## Espace France Service

p.22

## Social p.23 et 24

- Chantiers d'insertion
- Relais Assistants Maternels Parents et Enfants

## Enfance jeunesse p.25

## Tourisme p.26 et 27

## Développement économique

p.28

## Activités sportives p.29

- Piscine intercommunale
- Actions d'éducation sportive
- Manifestations sportives

## Actions culturelles

p.30 à 31

- École de Musique Intercommunale (EMI)
- Événements culturels



Alexandre de Montesquiou

Maire de Montgobert  
Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Mesdames, Messieurs,

L'année 2020 a été profondément marquée par la crise sanitaire, économique et sociale engendrée par la COVID-19. Malgré tout, votre Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a continué de se mobiliser pour maintenir ses services publics. Grâce à l'engagement de l'ensemble des agents et des élus, la CCRV a pu mettre en place des aides exceptionnelles afin de vous accompagner : aide du personnel soignant, accompagnement des entreprises, accueil d'urgence au Relais Assistants Maternels...

Au-delà de cette crise, la collectivité a pris en charge la gestion d'une nouvelle compétence au 1<sup>er</sup> janvier, l'eau potable, et a élargi son réseau de transport dès le 1<sup>er</sup> septembre.

À travers ce Rapport d'Activité 2020 vous pourrez donc découvrir les principales actions de votre collectivité au cours de cette année bien particulière.

Bonne lecture.

Le rapport d'activité Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes

Directeur de la publication : Alexandre de Montesquiou

Rédaction en chef : service communication

Conception, réalisation et impression :

DonCameleon.fr

Photographies : © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches © Adobe Stock

N° ISSN : 2679-5213 (imprimé)

N° ISSN : 2777-4767 (en ligne)



# Présentation de la Communauté de Communes

## Retz-en-Valois

Le nom de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a pour ambition de mettre en lumière un territoire historique et ses richesses naturelles. Le ru de Retz y prend sa source et le traverse, tandis que la forêt du même nom offre un écrin de verdure à ses habitants ; Le terme « Valois » fait, quant à lui, référence à l'ancien duché de Valois, dont la CCRV occupe aujourd'hui la partie axonaise.

Véritable pôle intermédiaire entre Soissons, Crépy-en-Valois et Château-Thierry, la Communauté de Communes Retz-en-Valois répond aux différents enjeux que sont l'aménagement du territoire, le développement économique, la protection de l'environnement, le maintien du cadre de vie et des services à la population.



Au 1<sup>er</sup> janvier 2020,  
la Communauté de Communes  
Retz-en-Valois c'est :

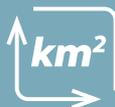
54 communes



29 643 habitants



537 km<sup>2</sup>



15 Vice-présidents

8 membres de bureau

86 Conseillers communautaires



10 sites pour  
près de 100 agents impliqués



Une localisation proche des grands pôles

35 min. Roissy-Charles de Gaulle



1h Paris et Reims



1h 25 Amiens

1h 50 Lille



Riche de son patrimoine architectural et de sa forêt

13 000 ha



## Les compétences de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Les compétences de la CCRV se déclinent désormais en compétences obligatoires et supplémentaires.

### Compétences obligatoires

- 1 **Aménagement de l'espace communautaire.**  
Cela concerne par exemple le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui remplace l'ensemble des documents d'urbanisme communaux
- 2 **Actions de développement économique.** Les zones d'activité, le soutien au commerce et la promotion du tourisme entrent notamment dans ce domaine
- 3 **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage** (une aire à Villers-Cotterêts)
- 4 **Collecte et traitement des déchets des ménages**
- 5 **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** (GEMAPI)
- 6 **Assainissement collectif et non collectif**
- 7 **Eau potable**

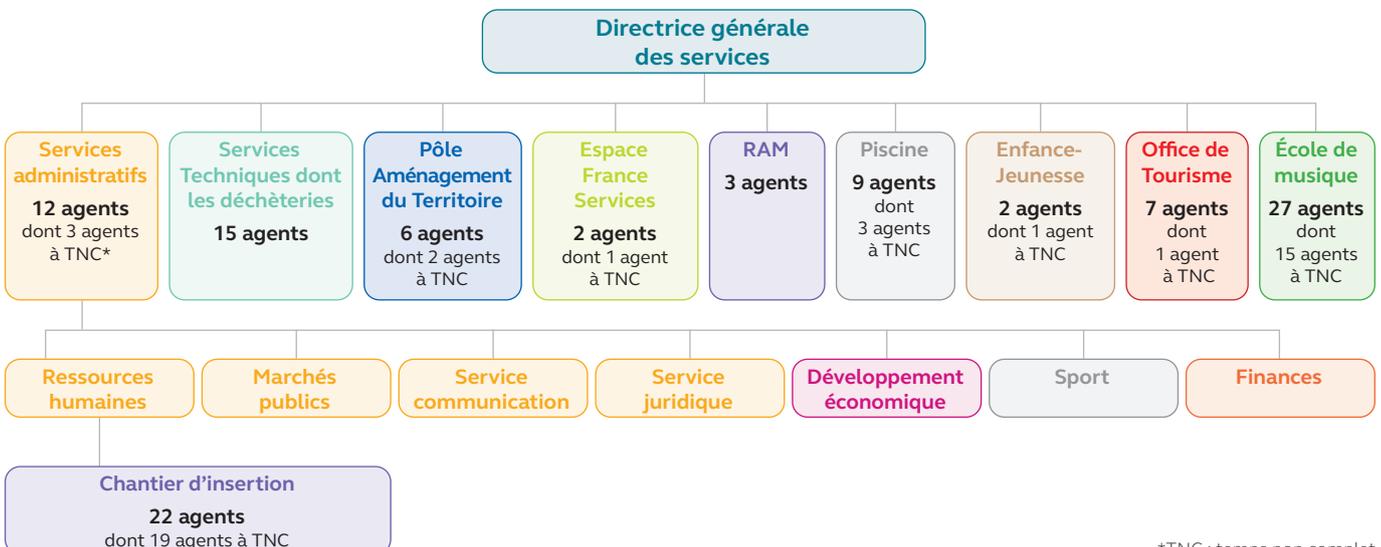
### Compétences supplémentaires

- 8 **Protection et mise en valeur de l'environnement**
- 9 **Politique du logement et du cadre de vie**
- 10 **Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire**
- 11 **Équipements culturels et sportifs**
- 12 **Actions sociales** (RAM, chantiers d'insertion, épicerie sociale...)
- 13 **Création et gestion de maisons de services au public**
- 14 **Coordination et accompagnement d'une politique enfance-jeunesse**
- 15 **Réseaux et services locaux de communications électroniques**
- 16 **Organisation du transport collectif**

## Services administratifs

### Ressources Humaines

Le service lié aux ressources humaines assure le recrutement, la gestion et la formation des agents de la CCRV.



\*TNC : temps non complet



## Marchés publics

Le service des marchés publics assure l'élaboration et le suivi des marchés et achats pour les besoins de l'ensemble des services de la collectivité, en application du code de la Commande Publique et dans le respect de ses principes : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparences des procédures, bonne utilisation des deniers publics.

### En 2020

#### Bilan global de l'année 2020 :

Nombre de Marchés signés	14
Marchés de + de 40 000 € HT (seuil légal de formalisation)	7
Dont MAPA (Marché à procédure adaptée)	5
Dont AO (Appel d'offres)	2
Valeur totale (engagée sur plusieurs années pour certains) de l'ensemble des marchés signés de plus de 40 000 € HT	10 200 000 € HT
Nombre d'offres reçues pour l'ensemble des consultations	37
Nombre de dossiers de consultation retirés pour l'ensemble des consultations	153
Marchés de travaux	14 %
Marchés de Fournitures courantes et Prestations de Service	72 %
Marchés de Prestations Intellectuelles	14%

### Marchés Principaux

- Concession de Service Public pour l'Exploitation du Service de transport sur le Territoire de la C.C.R.V. : **6 114 414.46 € HT** sur 7 ans
- Délégation de Service Public Assainissement collectif de la CCRV : **2 341 198 € HT** sur 5 ans (hors Villers-Cotterêts)
- Travaux divers d'assainissement pour le territoire de la CCRV : **1 400 000 € HT** sur 4 ans
- Fauchage et débroussaillage des accotements du réseau routier intercommunal de la C.C.R.V. : **100 000 € HT** sur 1 an

### Mutualisation

Mise en place et signature d'une convention constitutive de groupement de commandes entre la CCRV et ses communes membres intéressées pour les achats thématiques suivants :

- Achat Défibrillateurs
- Travaux de voirie (nids de poule, gravillonnage)
- Vérification et renouvellement des extincteurs
- Achat sel de déneigement

À la clé, une réduction des coûts de procédures et économies d'échelle ainsi qu'une sécurisation juridique pour les communes de la CCRV.



## Service juridique

### Dossiers du service juridique

● Traités ● En cours

Administration Générale	Traités: 1, En cours: 10
Finances	Traités: 1, En cours: 0
RH (+ chantiers d'insertion)	Traités: 4, En cours: 0
Développement économique	Traités: 3, En cours: 1
Communication	Traités: 2, En cours: 0
Marchés Publics	Traités: 5, En cours: 0
Pôle ADT	Traités: 1, En cours: 2
Services Techniques	Traités: 7, En cours: 8
Office du Tourisme	Traités: 6, En cours: 0
École de Musique	Traités: 2, En cours: 0
Assurances	Traités: 10, En cours: 5
RGPD	Traités: 4, En cours: 1

En septembre 2020, le service juridique a accueilli un nouvel agent dont les missions principales portent sur :

- l'organisation et la préparation des assemblées (bureau et conseil communautaire),
- la rédaction de décisions, arrêtés, conventions,
- la gestion des contrats d'assurances et des sinistres,
- la gestion des contentieux et pré-contentieux et conseils juridiques.

Il apporte également assistance et conseil juridique aux services de la collectivité et assure une veille permanente en lien avec les compétences exercées par la CCRV.

Enfin, le juriste assure une mission de délégué à la protection des données pour informer et conseiller les collaborateurs afin de se conformer au mieux à la RGPD (Règlement général sur la protection des données). Il assure également des missions complémentaires de délégué agent et correspondant CNAS (Comité National d'Action Sociale).



## Service communication

Faire connaître la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) en communiquant sur les actions de ses services et les décisions prises par la collectivité : voilà la mission principale du service communication. Malgré une année 2020 marquée par une situation sanitaire exceptionnelle entraînant la réorganisation du travail des agents et l'annulation de plusieurs manifestations, le service a poursuivi sa mission.

### Transport : le réseau Villéo-Retzéo s'agrandit



La CCRV gère l'organisation du transport collectif sur l'ensemble de son territoire. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, une nouvelle organisation a permis de conserver le réseau existant tout en démultipliant l'offre. L'ensemble des 54 communes du territoire dispose d'une offre de transport proposant une solution de mobilité à chaque habitant. En collaboration avec les cars Lefort et Transdev, une nouvelle charte graphique a donc été créée pour l'occasion. Différents supports de communication pour promouvoir le réseau ont été déclinés : affiches, flyers, guide, titre d'abonnement, fiche horaire, arrêt de bus, covering des véhicules... Le service communication s'est également vu confier la diffusion de l'information sur le territoire : distribution des flyers, affichage, communiqués de presse, mise à jour du site, informations auprès des élus etc.

### COVID 19 : communiquer sur la réorganisation des services et les actions de la collectivité



Pendant les divers confinements et plus particulièrement pendant celui de mars à mai 2020, le service communication est resté aux côtés de ses habitants pour continuer d'informer sur l'organisation de la collectivité et de ses actions :

- 1 la dotation gratuite de masques aux personnels soignants par la collectivité

- 2 la mise en place de l'accueil d'urgence au Relais Assistants Maternels (RAM)
- 3 la gratuité du réseau de transport pendant le confinement
- 4 la fermeture de certains services et l'organisation des agents en télétravail pour assurer la continuité du service public
- 5 le maintien de la qualité de l'Eau et du réseau d'assainissement
- 6 la suspension temporaire d'une partie de la collecte des déchets
- 7 la fermeture temporaire des déchèteries

### Labellisation « Espace France Services » de l'antenne de Vic-sur-Aisne



L'équipe communication a également été mobilisée sur la labellisation « Espace France Service » de l'antenne de Vic-sur-Aisne. Elle s'est occupée de créer et

d'installer la signalétique de l'Espace tout en respectant la charte graphique définie par l'État. Afin de d'informer les habitants, affiches, flyers, article dans le journal communautaire et communiqué de presse ont été relayés.

### Les autres actions en 2020

- 1 **Préparation de la Foire-expo Retz-en-Valois**  
Même si la Foire-Expo Retz-en-Valois a été reportée à cause de la crise sanitaire, l'organisation et la communication de cet événement a été l'une des missions principales du service.
- 2 **Agenda de la CCRV**  
En 2020, un nouveau support de communication a été créé : l'agenda de la CCRV qui regroupe l'ensemble

des événements et sorties organisés par la collectivité. Celui-ci est diffusé 2 fois par an, encarté à l'intérieur du journal communautaire : en janvier et en septembre.



- 3 **Sorties et séjours enfance-jeunesse et actions culturelles**  
Le service a également communiqué sur les sorties et séjours du service enfance-jeunesse et sur « Le journal d'une peste » action culturelle organisée par l'Ecole de Musique Intercommunale.
- 4 **Élections intercommunales**  
L'année 2020 a été marquée par les élections municipales et intercommunales. Le service a informé les habitants à travers son journal communautaire de l'organisation des élections intercommunales à l'issue de celles des municipales. Il a aussi été mobilisé dans l'organisation et la mise en place des élections.

### Le quotidien du service communication c'est :

- La gestion du site internet
- La gestion des publications :
  - Le journal communautaire (parution 3 fois par an) : planning, chemin de fer, rédaction, BAT et distribution
  - Le rapport d'activité (annuel)
  - L'Agenda CCRV (semestriel distribué avec le journal)
- La création de supports graphiques (affiches, flyers, invitations...)
- La gestion des relations presse
- La promotion des événements de la collectivité (concert de l'EMI, sorties touristiques, événements sportifs etc.)
- La gestion des événements officiels (inaugurations, cérémonie des vœux...)
- La communication interne
- La création de signalétique

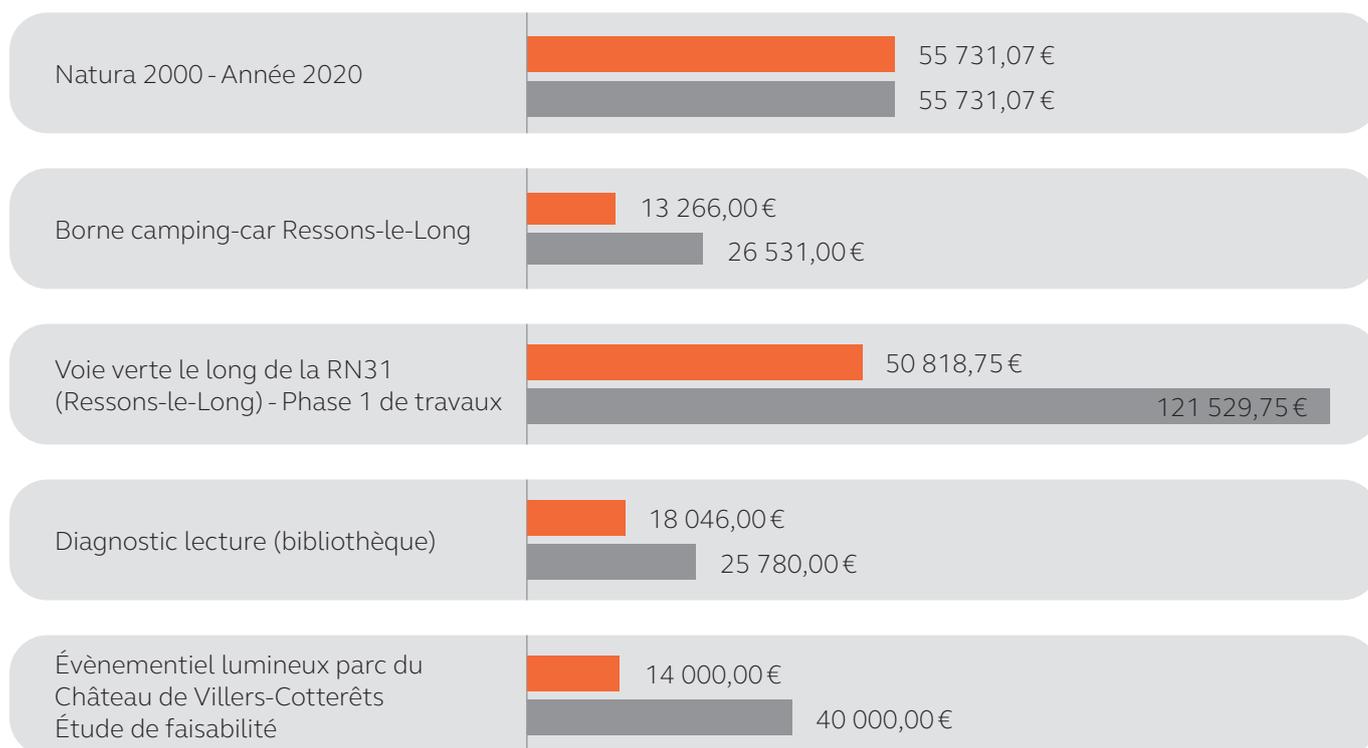
# Finances

## Subventions

La Communauté de Communes Retz-en-Valois a perçu des subventions de l'État, de la Région Hauts-de-France et du Département de l'Aisne (DSIL, DETR, API, PRADET, DREAL).

### Montant des subventions 2020

● Montant de la subvention ● Montant du projet



## Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement\*

• 16 000 €

d'achat d'instruments pour les élèves de l'école de musique intercommunale basés à Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne

• 23 000 €

d'acquisition de bacs de collecte pour les administrés sur l'ensemble des 54 communes (en remplacement de bacs défectueux)

• 64 000 €

renouvellement du parc informatique et téléphonie

• 65 000 €

de frais d'investissement et de

fonctionnement dans les bâtiments communautaires et en location à Villers-Cotterêts, Ambleny et Vic-sur-Aisne (travaux d'aménagement, sécurité, réparation, entretien)

• 80 000 €

entretien de terrains (tontes, fauchages)

• 80 000 €

points d'arrêts Villéo-Retzéo

• 131 000 €

d'entretien des voiries sur l'ensemble des 54 communes (nids de poule)

• 170 000 €

achats de masques et de protections COVID

• 210 000 €

aides aux entreprises

• 256 000 €

acquisition de la maison de santé

• 360 000 €

de contribution à la fibre optique

• 860 000 €

de service de transport urbain et à la demande

• 1 900 000 €

marchés ordures ménagères

\* chiffres arrondis



## Finances de la Communauté de Communes

En 2020, la CCRV a géré un budget de plus de 16 millions d'euros (hors excédent reporté). Nous vous présentons ici les grandes lignes, que l'on retrouve d'une année sur l'autre.

INVESTISSEMENT*		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 476 285 €	3 193 381 €	15 823 520 €	16 266 432 €

## Recettes de fonctionnement

**1,5%**  
ATTÉNUATION DE CHARGES

- > Aides de l'État pour les contrats aidés du chantier d'insertion

**1%**  
PRODUITS DE SERVICES

- > Entrées piscine
- > Cotisations de l'École de Musique Intercommunale

**17%**  
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

- > État
- > Collectivités locales (Région et Département)

**75%** TAXES ET IMPÔTS

### > Entreprises

- Cotisation Foncière des Entreprises
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
- Taxe sur les Surfaces Commerciales

### > Ménages

- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (taux de 5.34 %)
- Taxe Foncière (taux de 1.24%)
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (taux de 11.5 %)

**5,5%** AMORTISSEMENTS ET CESSIONS

# Dépenses de fonctionnement

30%

## ATTÉNUATION DE PRODUITS

- > Pour 84% : reversement aux communes (fiscalité, transfert de compétence)
- > Pour 16% : FNGIR (Fonds National de garantie individuelle de ressources)\*

\*Ce fonds, géré par l'État, permet de diminuer les inégalités de ressources fiscales entre les collectivités. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à celles moins favorisées.

26.5%

## CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

- > Enlèvement et traitement des ordures ménagères
- > Eau, électricité, gaz pour le chauffage de la piscine et des locaux
- > Prestations de services
- > Acquisition de petits matériels
- > Organisation d'événements
- > Achats de masques

20%

## CHARGES DE PERSONNEL

- > 63 temps complet  
44 temps non complet
- > Gestion des 2 déchèteries
- > Gestion de la piscine
- > Fonctionnement de l'Office de tourisme
- > École de Musique Intercommunale
- > Enfance-jeunesse dont RAM (Relais Assistants Maternels)
- > Services techniques
- > Pôle aménagement du territoire (dont urbanisme)
- > Services administratifs

En 2020, la CCRV a investi près de 1,6 million d'euros dans des projets dont certains se poursuivront en 2021 :



> Plan Local d'Urbanisme intercommunal



> Déploiement de la fibre optique



> Travaux de voirie pour les communes



> Aides aux communes pour l'investissement (Fonds de concours)



> Acquisition d'une maison de santé



> Points d'arrêts Villéo-Retzéo



> Remise à niveau du parc informatique

11%

## AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

- > Adhésions (type Syndicat des Déchets...)
- > Indemnités
- > Subventions

11%

## AMORTISSEMENTS ET CESSIONS

CHARGES EXCEPTIONNELLES (AIDES AUX ENTREPRISES COVID-19)

1.5%

## Résultats de l'exercice des budgets annexes 2020 (hors excédents)

### Budget Annexe Assainissement Collectif

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
977 451 €	1 312 420 €	1 555 368 €	1 973 563 €

### Budget Annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
159 023 €	637 989 €	66 975 €	112 963 €

### Budget Annexe Hôtel d'Entreprises

Gestion d'un bâtiment à vocation économique situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts  
(location de 4 cellules de 250m<sup>2</sup>)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
44 165 €	58 265 €	72 788 €	73 303 €

### Budget Annexe Office du Tourisme

Budget en régie d'autonomie financière

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 €	1 306 €	13 067 €	11 038 €

## Budget Annexe Eau potable

Budget transféré au SESV et à l'USESA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
85 681 €	495 712 €	152 090 €*	1 158 240 €*

\*Prend en compte le transfert des résultats des communes

## Budget Annexe Opérations immobilières

Gestion d'un bâtiment à vocation économique situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts. Le site industriel Rue du marchois à Villers-Cotterêts a été vendu en 2020 ce qui explique la baisse de recettes par rapport à 2019.

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
32 505 €	32 505 €	53 052 €	19 911 €

## Budget Annexe Les Verriers

Aménagement de la zone d'activité les Verriers à Villers-Cotterêts, tenue en comptabilité de stocks

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 614 766 €	2 614 766 €	2 628 685 €	2 625 730 €

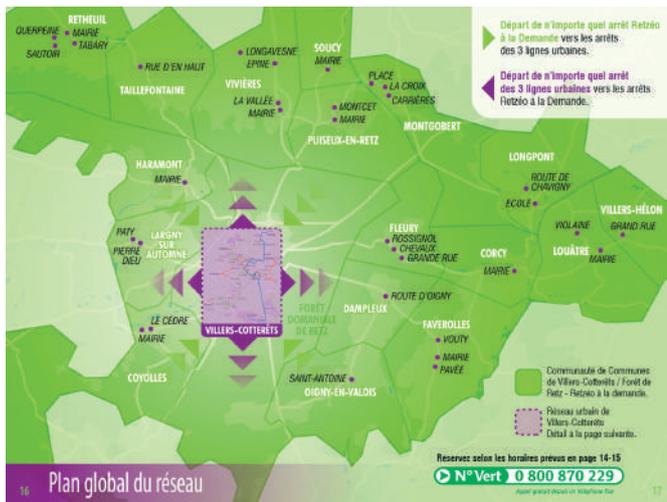


# Transport

► Organisation du transport collectif



Héritage de l'ancienne Communauté de Communes Villers-Cotterêts/Forêt de Retz, la CCRV est devenue compétente pour tout son territoire et a développé le réseau Villéo-Retzéo.



## Le réseau de transport était composé jusqu' au 31 août 2020 de :

### > 3 lignes urbaines

- Ligne A** Chopin <-> Bûcherons
- Ligne B** Dussuchal (ou Piscine en été) <-> François 1<sup>er</sup>
- Ligne C** Jean Goujon <-> Lycée Européen (en période scolaire)

### > 1 service de transport à la Demande (TAD)

pour 17 communes autour de Villers-Cotterêts et 5 communes adhérentes au SITUS

De janvier à août 2020, 37 350 personnes ont emprunté le réseau Villéo-Retzéo dont 30 362 sur les lignes urbaines et 6 988 sur le TAD.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, compte-tenu de l'évolution de son territoire, la collectivité a défini un projet de service de transport à l'issue d'une étude menée en étroite partenariat avec les communes. **La mobilité des habitants sur l'ensemble du territoire s'améliore désormais grâce à deux nouveautés, adaptées à la réalité des besoins de déplacements :**

- **La création d'une ligne interurbaine régulière entre les pôles de La Ferté-Milon et Villers-Cotterêts (ligne D).**

Entre septembre et décembre 2020, 881 personnes ont emprunté cette nouvelle ligne.

- **De nouveaux services de transport à la demande autour de la Ferté-Milon, Vic-sur-Aisne et Soissons et l'offre TAD de Villers-Cotterêts qui s'ouvre à 6 nouvelles communes.**

3 942 personnes ont profité de ces 4 services TAD entre septembre et décembre 2020.

## Le réseau de transport depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 :

### > 3 lignes urbaines

- Ligne A** Chopin <-> Bûcherons
- Ligne B** Dussuchal (ou Piscine en été) <-> François 1<sup>er</sup>
- Ligne C** Jean Goujon <-> Lycée Européen (en période scolaire)

### > 1 ligne interurbaine

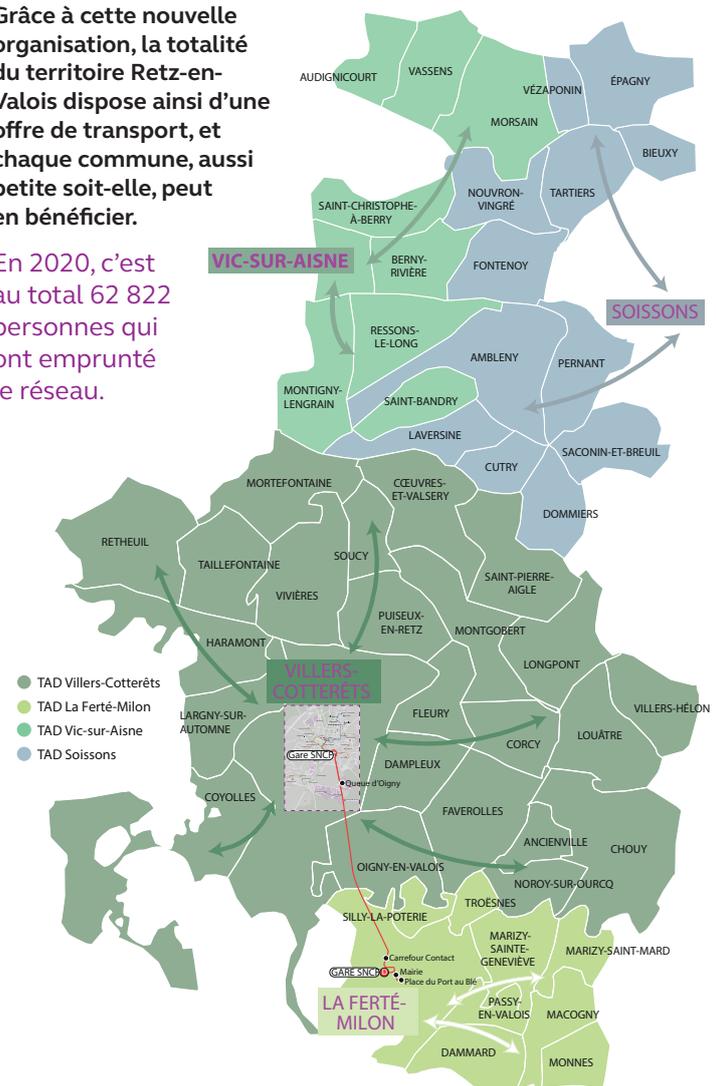
- Ligne D** La Ferté-Milon <-> Villers-Cotterêts

### > 4 services de transport à la Demande

- TAD Villers-Cotterêts
- TAD La Ferté-Milon
- TAD Vic-sur-Aisne
- TAD Soissons

Grâce à cette nouvelle organisation, la totalité du territoire Retz-en-Valois dispose ainsi d'une offre de transport, et chaque commune, aussi petite soit-elle, peut en bénéficier.

En 2020, c'est au total 62 822 personnes qui ont emprunté le réseau.



## Un réseau qui s'adapte face à la crise sanitaire

Pour continuer à répondre aux besoins de mobilité des habitants pendant la crise sanitaire, le réseau Villéo-Retzéo en concertation avec la CCRV, a maintenu l'intégralité de son offre de transport. De nouvelles mesures ont été mises en place pour assurer la sécurité sanitaire des voyageurs et du personnel du réseau.

### > Depuis mars

- l'intégralité des véhicules ont été équipés de bâches et plexiglas permettant d'isoler les conducteurs ;
- du gel hydroalcoolique a été mis à disposition à l'entrée de chaque véhicule ;
- le nettoyage des véhicules a été renforcé ;
- des campagnes de communication pour informer les voyageurs sur les gestes barrières à respecter ont été déployées.

### > 20 mars au 10 mai

Accès gratuit au réseau Villéo-Retzéo

### > 11 mai au 31 août

La vente de titre à bord des véhicules a été suspendue.



## Un abonnement semestriel plus économique

En complément des tarifs existants, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le réseau propose un abonnement semestriel, permettant ainsi de profiter d'un mois gratuit.

Entre septembre et décembre 2020, 4 800 voyages ont été effectués avec un abonnement semestriel.

## De nouveaux services numériques pour faciliter la mobilité sur le territoire

Un nouveau site internet [villeo-retzeo.fr](http://villeo-retzeo.fr) pour proposer une meilleure expérience de navigation :

une arborescence simplifiée, une ergonomie améliorée et un graphisme modernisé.

Une **carte interactive** a

été développée pour permettre de localiser rapidement les différents points arrêts qui existent sur le territoire de la CCRV.



## Une application mobile Villéo-Retzéo pour simplifier les déplacements quotidiens et guider sur le réseau

Itinéraires, horaires, actualités, informations touristiques... toutes les solutions essentielles à portée de main.

Pour faciliter l'intermodalité, l'application propose également les horaires de trains au départ des gares de Villers-Cotterêts et de La Ferté-Milon mais également les services de Transport à la Demande réalisés par le réseau TUS de Soissons.

### HORAIRES

Sélectionnez votre arrêt et retrouvez tous les horaires de passage de vos lignes.

### ITINÉRAIRE

Préparez vos déplacements avec le calculateur d'itinéraire optimisé.

### TARIFS

Trouvez le titre de transport qui vous convient.

### TOURISME

Découvrez les points touristiques emblématiques du territoire et comment s'y rendre en transport.



### ACTU

Suivez les dernières actualités du réseau Villéo-Retzéo.

### TAD

Retrouvez toutes les informations sur le TAD et réservez votre transport.

### TRAINS

Retrouvez les horaires en temps réel des trains au départ des gares de Villers-Cotterêts et de La Ferté-Milon.

### SMS

Restez informé des actualités du réseau en vous inscrivant aux alertes SMS.

### PLAN DYNAMIQUE

Géolocalisez-vous et retrouvez tous les arrêts Villéo-Retzéo à proximité.



Google Play

L'application mobile Villéo-Retzéo est disponible sur :



App Store

## Des alertes sms pour être informé des actualités du réseau

Depuis [villeo-retzeo.fr](http://villeo-retzeo.fr) ou l'application mobile, un nouvel onglet « inscriptions alertes » offre la possibilité aux clients de s'inscrire gratuitement aux alertes SMS afin d'être informés en temps réel des actualités du réseau (infos trafics, déviations, événements...).



## Informations réseau Villéo-Retzéo

Retrouvez toutes les informations de votre réseau (horaires, infos trafic, e-boutique...) sur [www.villeo-retzeo.fr](http://www.villeo-retzeo.fr) ou sur l'application mobile Villéo-Retzéo.

Les informations sur le réseau du SITUS sont consultables sur [mobilinfos.org](http://mobilinfos.org)

# Communications électroniques

► Réseaux et services locaux de communications électroniques

Depuis septembre 2017, le réseau très haut débit se déploie sur le territoire. Porté par l'USEDA, les travaux ont pu se faire rapidement grâce au cofinancement de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) qui a pris en charge la part financière revenant habituellement aux communes.

En 2020, la commercialisation des prises est intervenue dans 20 nouvelles communes : Ambleny, Bieuxy, Cœuvres-et-Valsery, Corcy, Cutry, Faverolles, Fontenoy, Laversine, Marizy-Sainte-Geneviève, Marizy-Saint-Mard, Mortefontaine, Pernant, Retheuil, Saconin-et-Breuil, Saint-Bandry, Silly-la-Poterie, Taillefontaine, Tartiers, Troësnes et Vic-sur-Aisne. Fin 2020, la quasi-totalité du territoire était donc fibré (47 communes sur 54) et les travaux étaient d'ores et déjà en cours pour les 7 prochaines et dernières communes de la CCRV qui seront raccordées : Épagny, Montgobert, Morsain, Vézaponin, Puiseux-en-Retz, Soucy et Vivières. Près de 14 000 prises étaient commercialisables sur tout le territoire, et le taux de pénétration moyen s'élevait à près de 50%.

**Déploiement sur la Communauté de Communes Retz-en-Valois du réseau FTTH au 23 décembre 2020** [Fiber to the Home (Fibre optique jusqu'au domicile)] :

Commercialisables
  Déployées
  Travaux en cours
  Études en cours



## Services techniques



AGENT  
1

### Voirie



#### Chiffres clés :

• **105 145 €**  
de travaux réalisés

• **90 120 €**  
Nid de poules

► Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

La CCRV entretient 203.50 km de voiries communautaires réparties sur 45 communes du territoire ainsi que les zones d'activités existantes. Elle assure le fauchage des accotements 3 fois par an, le rebouchage des nids de poules (712 tonnes) et en 2020, l'investissement du Département (Programme Aisne Partenariat Voirie : APV) dans la réfection de 4km de chaussée.

#### Démarrage des chantiers de :

- Marizy-Saint-Mard - rue de la ferme : **1 572m**
  - Pernant - voie de Cutry à Pernant : **180m**
  - Saconin-et-Breuil - route du Mont d'Arly - chemin de la pâture de Saint-Amand : **1 000m**
  - Vic-sur-Aisne - route de Sacy : **838m**
- + divers travaux d'entretien courant

**Pour cause de crise sanitaire, les chantiers programmés en 2020 ont été commencés en fin d'année et seront achevés courant 2021.**



## Assainissement collectif

► Assainissement collectif et non collectif

La CCRV gère 9 communes (Ambleny, Berny-Rivière, Coyolles, La Ferté-Milon, Longpont, Pernant, Ressons-le-Long, Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts) en Assainissement Collectif dont 6 Stations de Traitement des Eaux Usées ou Stations d'épuration. La collectivité a validé son Plan Pluriannuel d'Investissement 2020 - 2040 d'un montant de **20 384 650 € HT**. En 2020, la CCRV a confié la gestion du service sur les 8 communes (hors Villers-Cotterêts, où une Délégation de Service Public -DSP- est en cours jusqu'en 2026) à une entreprise extérieure : SAUR. Pour rappel, les réseaux et la Station de Villers-Cotterêts sont gérés sous forme d'une DSP par l'entreprise VEOLIA.

La CCRV a choisi de participer au réseau de surveillance nationale de la Covid-19 appelé réseau Obépine. Ce réseau permet de surveiller activement la présence de traces du virus dans les eaux usées, notamment au sein de la Station d'Épuration de Villers-Cotterêts pour notre territoire. Un suivi hebdomadaire est réalisé par les acteurs du réseau et les agents Veolia. Dans le but de respecter la réglementation renforcée pendant cette crise sanitaire, la CCRV n'a pu épandre les boues de ses stations. Elles ont donc été déshydratées puis compostées dans l'Oise.



### L'assainissement collectif représente

Linéaire de réseau	Nombre de regards de visite	Nombre de postes de refoulement	Station de Traitement des Eaux Usées	Curage	Inspections télévisées
130 km	+ de 4 000	38	6	10,3 km	0,8 km



## Assainissement non collectif

► Assainissement collectif et non collectif

### Le service assainissement non collectif (ANC) effectue des contrôles obligatoires sur les installations :

- lors de ventes des habitations
- lors de créations du système d'assainissement non collectif
- lors de réhabilitations
- ou périodiquement (contrôle de bon fonctionnement)

### En 2020 le service a réalisé :

- 100 Diagnostics Vente
- 81 Attestations
- 80 Contrôles de Bon Fonctionnement
- 39 Contrôles de Conception
- 22 Contrôles de Bonne Exécution

Il accompagne les propriétaires diagnostiqués non conformes situés en zonage ANC et retenus par les financeurs, dans leur mise en conformité.

Courant 2020, **60 réhabilitations** ont été réalisées sur la commune de Fontenoy, **12** sur la commune de Dommiers, **21** sur Épagny, **1** sur Mortefontaine et **4** sur Dammard.

Fin 2020 la CCRV a lancé une opération de réhabilitation subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, qui permet à certains usagers de profiter d'une subvention de 6 000€ pour remettre aux normes leur système d'assainissement non collectif.

### Les communes prioritaires définies par l'Agence de l'Eau Seine Normandie sont :

- Audignicourt
- Haramont
- Marizy-Sainte-Geneviève
- Montgobert
- Montigny-Lengrain
- Morsain
- Nouvion-Vingré
- Passy-en-Valois
- Puisieux-en-Retz
- Retheuil
- Taillefontaine
- Tartiers
- Villers-Cotterêts





AGENTS  
10

## Gestion des déchets

► La collecte et le traitement des déchets ménagers. La protection et mise en valeur de l'environnement.

La CCRV assure la collecte des déchets en porte-à-porte et en apport volontaire sur les 54 communes de son territoire. Les déchets peuvent également être apportés sur les 2 déchèteries : Ambleny et Villers-Cotterêts. Le traitement est délégué au Syndicat de Traitement Départemental : Valor'Aisne.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a demandé aux agents du service et aux usagers de s'adapter à des conditions dégradées pendant quelques semaines : arrêt des centres de tri, fermeture des centres de traitement, suspension des collectes, fermeture des déchèteries puis réouverture avec prise de rendez-vous.

### La collecte en porte-à-porte

#### Les centres de traitement



##### Ordures Ménagères

Centre d'enfouissement de Grisolles (02)



##### Recyclables

Centre de tri de Urvillers (02)  
Centre de tri de Villeneuve-St-Germain (02)



##### Verres

Verrerie pour fusion et réutilisation



##### Déchets verts des particuliers de Villers-Cotterêts

Plateforme de compostage de Crépy-en-Valois (60)



##### Encombrants

Centre d'enfouissement de Grisolles (02)

#### Les chiffres clés

##### Population INSEE

2018 : 29 936  
2019 : 29 594  
2020 : 29 643

##### Ordures Ménagères

2018 : 243 kg/hab  
2019 : 243 kg/hab =  
2020 : 252 kg/hab ↗

##### Recyclables

2018 : 54,8 kg/hab  
2019 : 55,1 kg/hab ↗  
2020 : 51,7 kg/hab ↘

##### Verre

2018 : 31,8 kg/hab  
2019 : 37,9 kg/hab ↗  
2020 : 39,5 kg/hab ↗

#### L'évolution des tonnages

	2018	2019	2020
Encombrants	48,42	58,55	73,41
Déchets verts Villers-Cotterêts	290,10	291,48	245,86
Verre en apport volontaire Villers-Cotterêts	260,36	260,68	289,44
Verre en porte à porte	691,66	715,34	742,28
Recyclables (bac jaune)	1 639,34	1 629,74	1 531,61
Ordures Ménagères (OM)	7 278,88	7 184,07	7 466,57
<b>TOTAL</b>	<b>10 208,00</b>	<b>10 139,86</b>	<b>10 349,17</b>

#### Les refus de tri

Il s'agit des déchets déposés dans le bac jaune alors que ce ne sont pas des déchets recyclables. Cela correspond aux erreurs de tri. Les refus de tri sont dirigés vers le Centre d'enfouissement de Grisolles (02).

##### 2019

Refus tri : 282,8 T  
Taux CCRV : 18 %

##### 2020

Refus tri : 336,3 T ↗  
Taux CCRV : 22 % ↗

#### Autres chiffres clés 2020

Taux de refus – moyenne nationale : 15 %  
Taux de refus – moyenne Aisne : 17 %

### La composition d'une poubelle d'Ordures Ménagères d'un habitant de la CCRV :

Une étude a été réalisée en 2019-2020 afin de connaître la composition des Ordures Ménagères.

Il s'agit de prendre des échantillons de déchets issus des poubelles, de les trier et de les peser.

**De nombreux déchets se trouvent dans la poubelle Ordures Ménagères alors qu'ils ne devraient pas y être.**



- Biodéchets compostables
- Gaspillage alimentaire (encore emballés)
- Collecte sélective hors verre (bac jaune)
- Verre recyclable à déposer dans le bac vert
- Autres valorisables à déposer à la déchèterie
- Ordures ménagères

## La Collecte en apport volontaire

Le verre est collecté en apport volontaire sur la commune de Villers-Cotterêts. 25 colonnes sont disposées sur la commune. Pour les 53 autres communes, la collecte en apport volontaire s'effectue via les 2 déchèteries du territoire.

## Les déchèteries

### L'organisation

L'accès est gratuit pour les particuliers. Il est payant pour les professionnels selon le type de déchets déposés et le volume.

Une convention avec la CARCT (Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry) permet aux habitants des 12 communes de l'ex-CCOC de se rendre à la déchèterie de Neuilly-Saint-Front.

Une benne pour les déchets verts reste à disposition des usagers à La Ferté-Milon du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre.

### Carte d'accès déchèterie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la CCRV a mis en place un système d'accès par carte afin d'améliorer le service et la gestion des deux déchèteries. Cette carte d'accès est gratuite (sauf en cas de perte) et réservée aux habitants de l'intercommunalité.



Depuis sa mise en place 8 625 cartes ont été délivrées : soit une hausse de 13% par rapport à 2019.

Pour l'accès à la déchèterie de Neuilly-St-Front, la demande de carte d'accès se fait auprès de la CARCT.

### L'évolution des tonnages en déchèterie

	2018	2019	2020
<b>Encombrants</b>	2 235,04	2 241,08	2 048,10
<b>Déchets verts</b>	2 093,19	1 919,98	1 494,78
<b>Bois</b>	745,90	699,07	573,21
<b>Gravats</b>	1 914,18	1 870,72	1 410,68
<b>Métaux</b>	294,43	286,96	260,58
<b>Cartons/papiers</b>	88,36	77,82	72,34
<b>DEA (ameublement)</b>	284,61	352,62	494,98
<b>D3E (électriques et électroniques)</b>	181,62	219,32	221,68
<b>Déchets divers (piles, néons, huiles, pneus,...)</b>	92,46	100,92	91,83
<b>TOTAL</b>	<b>7 929,00</b>	<b>7 768,00</b>	<b>6 668,18</b>

**51 553 visites** recensées en 2020 sur les deux déchèteries de l'intercommunalité

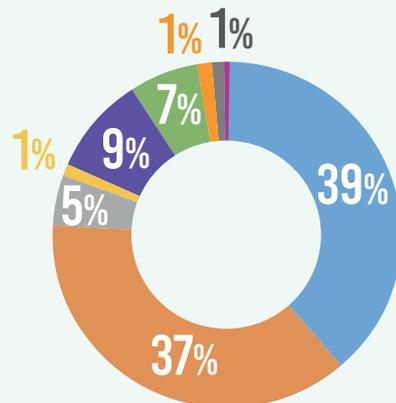
### Taux de valorisation des apports en déchèteries

2018 : 59 %  
 2019 : 57,1 % ↘  
 2020 : 54 % ↘

## Indicateurs financiers

Les recettes de 2020 proviennent à 85,6% de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et à 14,4% des recettes matériaux et reventes.

### Bilan financier des dépenses 2020



Soit 104,23 € HT par habitant

- Collecte des OM, recyclables, verre PAP et AV, déchets verts, encombrants
- Traitement porte à porte Valor'Aisne
- CCRV (transport, location, vidéosurveillance, logiciel, ICPE)
- Neuilly-Saint-Front (convention)
- Traitement déchets bennes, DDS, cartons, huiles de vidange, déchets verts La Ferté-Milon
- Frais de personnel, matériel, fournitures, charges, réparations
- Achat sacs déchets verts, achat des bacs, Opération Hauts-de-France Propres
- Étude déchets
- Communication

## Autres actions

### La Prévention des déchets

Il s'agit de l'ensemble des mesures prises visant à diminuer les quantités de déchets produits et à diminuer la nocivité des déchets.

### Stop Pub

En 2020, la collectivité a distribué, sur demande, des autocollants « Stop Pub » à toutes les mairies du territoire et aux usagers.





## Eau potable

### La prise de compétence

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Communauté de Communes s'est vu confier la gestion de l'eau potable (dans le cadre des lois NOTRe du 7 août 2015 et Ferrand-Fesneau du 3 août 2018). Elle était jusqu'alors gérée directement par les communes ou déléguée à des syndicats des eaux.

**Dans un premier temps, le travail de la collectivité a été d'harmoniser la gestion de l'eau sur le territoire pour qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :**

- 45 communes soient gérées par le Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois (SESV).
- 7 communes soient gérées par l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USESA).
- Marizy-Saint-Mard soit gérée par le Syndicat des eaux de la Région de Neuilly-Saint-Front.
- Tartiers soit gérée par le Syndicat interdépartemental des eaux du Nord de la France (SIDEN/SIAN).

### Les travaux engagés

**Avec cette nouvelle gestion, la CCRV a repris, sur 2020, les projets lancés par les communes avant le transfert de la compétence eau potable :**

- 1 travaux d'interconnexion du réseau de Villers-Cotterêts avec celui de La Ferté-Milon, qui ont été initiés en 2019 par la municipalité.
- 2 travaux sur le réseau d'eau potable en centre-ville de Villers-Cotterêts en raison du projet de rénovation de la municipalité.
- 3 travaux de renouvellement rue Pierre Laye à Pernant (réalisés en janvier 2021 en raison de fuites récurrentes sur le réseau) et, sur demande de l'Agence Régionale de la Santé, lancement de la réflexion d'une interconnexion avec Saconin-et-Breuil pour remplacer le captage d'eau de Pernant, trop riche en fer.



### Le financement

Les budgets annexes communaux, transférés à la CCRV, sont financés via la redevance d'eau potable de la facture d'eau.

En 2020, la CCRV a reconduit les tarifs 2019 tels qu'ils avaient été fixés par les communes. Toutefois, selon les communes, certains tarifs seront à la hausse ou à la baisse à l'avenir par décision des syndicats auxquels les communes sont rattachées, par exemple, pour financer les travaux.

### Contrat de Territoire et Climat (CTEC)

La CCRV s'est engagée dans deux CTEC Petit cycle de l'Eau initiés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur les secteurs hydrographique de l'Ourcq Amont et de l'Automne. Ces contrats constituent un engagement entre plusieurs maîtres d'ouvrages et leurs partenaires financiers sur un programme d'études et de travaux d'une durée de 6 ans.

### Autres actions des services techniques en lien avec le pôle Aménagement du territoire :

#### Le projet de véloroute La Ferté-Milon / Villers-Cotterêts / Palesne

Dans le cadre des groupes de travail qui ont été constitués pour accompagner le projet de la Cité Internationale de la Langue Française au sein du château de Villers-Cotterêts, les élus de la CCRV ainsi que de nombreux partenaires (Services de l'Etat, Centre des Monuments Nationaux, Région des Hauts de France, Département de l'Aisne, Office National des Forêts et communes limitrophes) ont souhaité initier un projet de véloroute. L'année 2020 a été consacrée au diagnostic et à la validation du tracé.

#### Voie verte Mercin-et-Vaux / Montigny-Lengrain

Grand Soissons Agglomération et la CCRV souhaitent créer une voie verte entre Mercin-et-Vaux et Montigny-Lengrain, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée dite « Rochy-Condé » qui permettra de relier un axe régional entre Compiègne et Soissons.

En 2020, les deux collectivités ont retenu le tracé de cette liaison dont la maîtrise foncière est assurée par la CCRV et elles ont travaillé à la constitution d'une convention travaux – obtention de subventions.

# Aménagement du territoire



AGENT  
1

## Habitat

► Politique du logement et du cadre de vie

### Élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document cadre qui définit la stratégie de l'intercommunalité en matière de logement et d'hébergement.

L'année 2020 a été employée à **fixer les grandes orientations destinées à guider la politique de l'habitat** et qui seront déclinées en un programme d'actions opérationnel. Définies sur la base du diagnostic territorial préalable établi, les orientations ont été validées en conseil communautaire le 6 novembre 2020 à l'issue d'une démarche partenariale entre les élus, les partenaires institutionnels, bailleurs sociaux, associations et acteurs de l'habitat.

Les études menées ont fait l'objet d'une publication de 2 lettres informant de l'avancement de la procédure et exposant les constats et enjeux mis en évidence.

L'approbation du PLH est prévue pour le dernier trimestre 2021.

### Équilibres de peuplement

Le Conseil Communautaire du 13 décembre 2019, a prescrit la mise en place d'une Conférence Intercommunale du logement (CIL). Il s'agit d'une instance partenariale co-présidée par le Préfet du Département et le Président de la Communauté de Communes. Elle rassemble l'ensemble des maires de la CCRV, le Conseil Départemental, les bailleurs sociaux, Action Logement et des associations de locataires, d'insertion et de défense des personnes en situation d'exclusion. Cette instance a pour mission de définir la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux, de veiller à l'équilibre de peuplement des quartiers et des communes et de favoriser la mixité sociale.

La CIL s'est réunie pour la première fois en séance plénière le 21 février 2020 afin d'adopter son règlement de fonctionnement et de dresser un état des lieux du parc locatif social.

### Animation du guichet de l'habitat

Des permanences gratuites sont proposées toutes les semaines par la CCRV dans les communes de Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon et Vic-sur-Aisne. Lors de ces permanences animées par des techniciens de Soliha Aisne, les particuliers peuvent obtenir des renseignements concernant leurs projets de rénovation énergétique ou d'amélioration de leur logement, les aides mobilisables ainsi que sur les dispositifs d'accompagnement suivants, bénéficiant d'une participation financière de la CCRV :

- **Hauts-de-France Pass Rénovation** : un accompagnement technique et financier qui s'adresse à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, sans conditions de ressources.
- **Programme d'intérêt Général (PIG) du département de l'Aisne** : un programme destiné aux ménages modestes qui permet de mobiliser différents partenaires financeurs (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, Région, Conseil Départemental, CCRV...)



### Balades thermiques

En février 2020, en partenariat avec Soliha Aisne, la CCRV a organisé des balades thermiques publiques dans certaines communes volontaires. Elles permettent aux habitants de découvrir si leur logement est bien isolé et de bénéficier de conseils en rénovation énergétique. Une initiative que la CCRV souhaite reconduire dès que possible.

► Aménagement de l'espace communautaire

### Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)



Le Conseil Communautaire a approuvé le premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) le 21 février 2020. Ce document est entré en vigueur le 23 mars 2020 sur l'ensemble des communes de l'ex-CCVCFR et le 23 avril 2020 sur les communes de l'ex-CCPVA et de l'ex-CCOC. En même temps, le Service Commun des Autorisations des Droits du Sol (SC-ADS), a élargi son champ d'intervention aux 19 communes qui n'avaient pas de document d'urbanisme et dont les autorisations d'urbanisme étaient toujours instruites par la Direction Départementale des Territoires de l'Aisne.

Le PLUi fixe les objectifs en termes d'urbanisme pour les 10 à 15 années à venir mais il ne s'agit pas d'un document figé. **Le Conseil Communautaire a ainsi prescrit, dès la fin de l'année 2020, deux procédures pour le faire évoluer :**

- Une **déclaration de projet** valant mise en compatibilité pour un projet de résidence senior à Vic-sur-Aisne ;
- Une **mise en révision du PLUi** (pour améliorer le règlement et la prise en compte de nouveaux projets d'aménagement) dont les études ont été lancées au deuxième trimestre 2021 et devraient s'achever à l'été 2022.

Conjointement à cette procédure, il a également décidé d'élaborer un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), qui permettra aux communes d'adapter la réglementation nationale en matière de publicités, d'enseignes et de pré-enseignes.

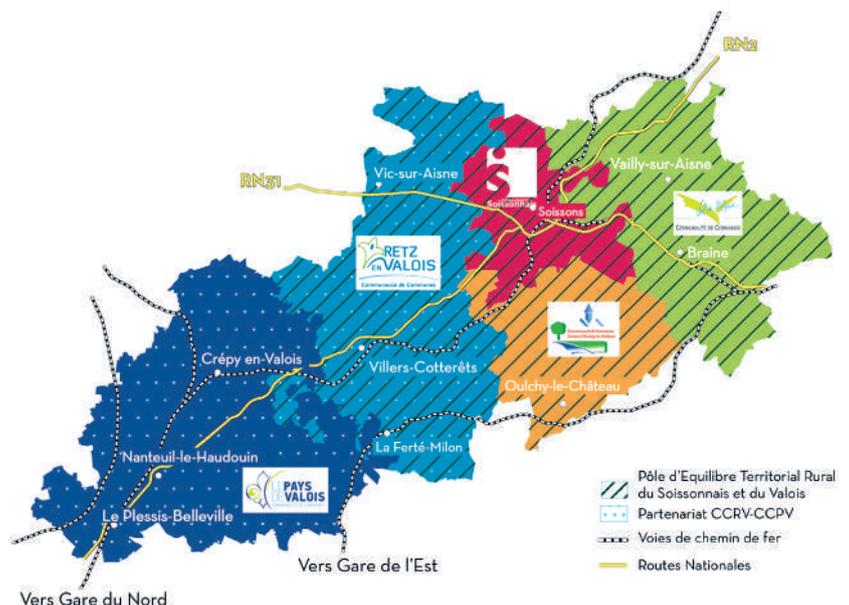
### Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de La Ferté-Milon

L'élaboration de l'AVAP a avancé tout au long de l'année 2020, avec notamment l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 au 28 septembre, mettant un point quasi final à l'élaboration de ce document initiée en 2013. L'AVAP vise à favoriser la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages et constitue une servitude d'utilité publique, annexée au PLUi. Elle est composée d'un zonage et d'un règlement spécifiques, afin d'encadrer les travaux sur les constructions existantes et futures. Elle sera prise en compte dans l'instruction des autorisations d'urbanisme, sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France.

### Schéma de cohérence territoriale (SCoT) valant Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) au niveau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Soissonnais et du Valois

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique à l'échelle intercommunale dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Sur le territoire de la CCRV, seules les 18 communes de l'ex-CCVCFR sont encore couvertes par un SCoT.

Les autres sont en « zone blanche », ce qui nécessite d'obtenir une dérogation du Préfet pour les projets d'aménagement les plus importants. Soucieux de retrouver la maîtrise complète de l'aménagement de leur territoire, les élus de la CCRV se sont engagés dans l'élaboration d'un nouveau SCoT, grâce au PETR du Soissonnais et du Valois, qui en a désormais la compétence. L'année 2020 a été consacrée à l'organisation de la gouvernance pour l'élaboration de ce document de planification sur les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)<sup>1</sup> et 166 communes du PETR (1 343 km<sup>2</sup> et plus de 105 000 habitants). Un cahier des charges pour le recrutement d'un maître d'œuvre et la rédaction d'une charte ont également commencé à être rédigés par les techniciens.



<sup>1</sup> Les EPCI qui composent le PETR : les communautés de communes du canton d'Oulchy-le-Château, du Val de l'Aisne, Retz en Valois et Grand Soissons Agglomération



AGENTS  
2

## Application du droit des sols (ADS)

### ► Aménagement de l'espace communautaire

Le service commun de l'application du droit des sols (SCADS) intervient en prestation de services pour les 54 communes du territoire depuis l'entrée en vigueur du PLUi. Après réception et enregistrement des demandes d'autorisations déposées dans les communes (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager), les agents instructeurs, à l'aide d'un logiciel métier, vérifient la complétude des dossiers, les instruisent et rédigent les propositions d'arrêtés qui sont ensuite signés par les maires.

**1 429 dossiers ont été traités en 2020 (+284 par rapport à 2019 malgré la crise sanitaire due au COVID-19), répartis de la manière suivante :**

- **693** certificats d'urbanisme d'information (CUa)
- **86** certificats d'urbanisme opérationnel (CUB)

- **501** déclarations préalables de travaux (DP)
- **112** permis de construire une maison individuelle (PCMI)
- **26** permis de construire (PC)
- **6** permis de démolir (PD)
- **5** permis d'aménager (PA)

Les agents ont reçu de nombreux particuliers et professionnels en rendez-vous tout au long de l'année, en respectant le protocole sanitaire, notamment pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et en vérifier la faisabilité.

À cet effet, des permanences tenues par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aisne (CAUE) sont tenues une fois par mois pour conseiller les particuliers sur la conception de leurs projets et leur intégration à l'environnement. Les agents du pôle Aménagement du Territoire ont effectué plusieurs visites de terrain, notamment pour vérifier la conformité des constructions. Ils sont en relation permanente avec les mairies, les services techniques de la CCRV et les services



extérieurs dont l'avis est important pour l'instruction des différents dossiers (gestionnaires de réseaux, pompiers, accessibilité, architecte des bâtiments de France...).



AGENT  
1

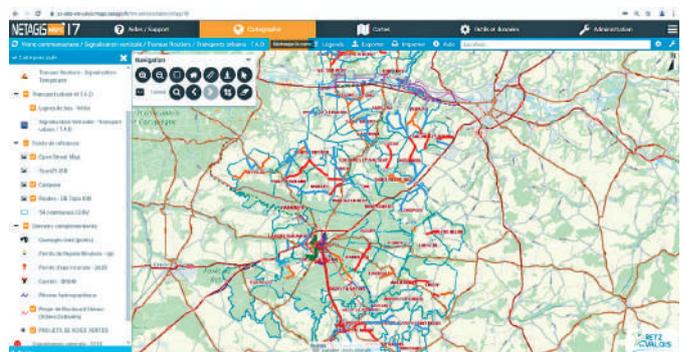
## Système d'Information Géographique (SIG)

### ► Aménagement de l'espace communautaire

À l'instar des autres collectivités territoriales, la CCRV fait face à des problématiques d'aménagement et de gestion de son territoire de plus en plus complexes. Pour y répondre elle a besoin d'outils d'aide à la prise de décisions.

Le Système d'Information Géographique (SIG) mis en place par la collectivité favorise un travail transversal au sein des services et en synergie avec ses partenaires, tout en offrant aux élus et aux administrés une **représentation cartographique des actions menées sur le territoire**. En veillant à une mise à jour constante des données disponibles (intégration du PLUi dès sa validation le 21/02/2020) et en enrichissant son offre par de nouvelles applications dédiées (Observatoires du « Foncier » et de « l'habitat » ...), le nombre total de connexions au SIG a augmenté de près de 60 % en un an (plus de 25 000).

À l'heure actuelle, ce sont près de dix applications spécifiques qui permettent aux services de la CCRV et à ses communes d'exercer leurs compétences respectives dans les meilleures conditions. Par ailleurs, cet outil accessible via le site Internet de la CCRV (NETAGIS EXPLORER) est également plébiscité par le « grand public ». Une sélection de cartes plus vaste sera bientôt disponible, après le cadastre et l'urbanisme, c'est une carte interactive orientée vers la « présentation du territoire



et les services à la population » (données démographiques, les Mairies, informations pratiques, ...) qui est en cours de finalisation. Depuis son lancement en 2015, le SIG ne cesse de s'adapter aux nouveaux besoins. Des applications dédiées à « l'assainissement collectif », à la « gestion des espaces verts » et du « mobilier urbain » seront prochainement opérationnelles et d'autres encore sont en phase de validation ou de développement.



# Espace France Services

## ► Création et gestion de maisons de services publics

La CCRV, dans un souci d'être toujours plus proche de ses administrés, a sollicité la labellisation de son service à la population de Vic-sur-Aisne en Espace France Services et a bénéficié d'une subvention de 30 000 €. Cette labellisation est intervenue au 1<sup>er</sup> octobre 2020.

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers. L'objectif est de proposer une offre élargie de services au public, au plus près des territoires. Notamment dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville afin d'accompagner les usagers isolés et victimes de la fracture numérique dans des démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi.

**Les guichets des Espaces France Services sont pensés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités ci-dessous :**

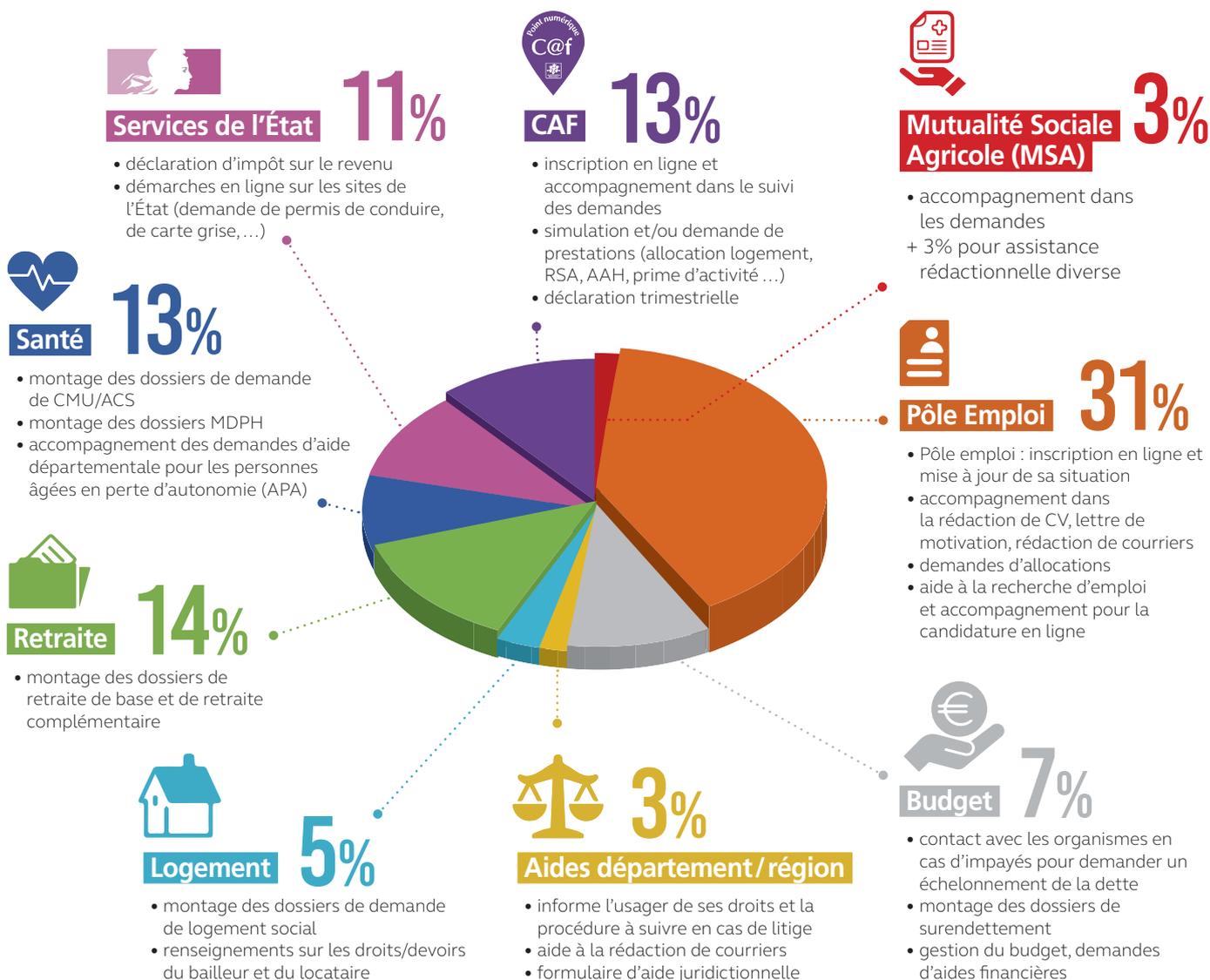
- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...),
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de

pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...),

- Une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...),
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

La CCRV a su durant les périodes de confinement continuer d'assister les administrés dans leurs diverses démarches en présentiel comme à distance.

En 2020, le service a répondu à **876 demandes**



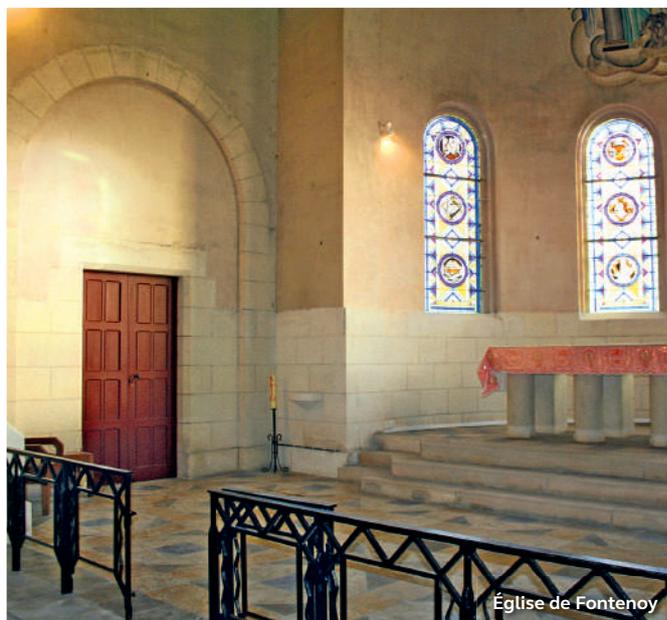


## Chantiers d'insertion

► Actions sociales (RAM, chantiers d'insertion, épicerie sociale, ...)



Cœuvres-et-Valsery



Église de Fontenoy

Les deux chantiers d'insertion sur le territoire, « Aménagement des sentiers de randonnée » et « Restauration du petit patrimoine rural » ont permis de répondre aux besoins en petite maçonnerie des communes (lavoirs, fontaines, calvaires ...) et d'entretenir des chemins de randonnée. Les chantiers ont également été sollicités pour effectuer une remise en état de la signalétique des randonnées pédestres (+ 100 km) et l'implantation d'indicateurs directionnels pour la Route Européenne d'Artagnan (pour les deux chantiers), en partenariat avec le Département.

En 2020, ils ont accueilli 29 personnes, dont 21 hommes et 8 femmes. 21 d'entre-eux étaient bénéficiaires du RSA.

Ces supports techniques ne sont que des tremplins ayant pour but d'amener les salariés au retour à l'emploi classique.



Lavoir d'Ancienville

### Résultats 2020

#### Sorties dynamiques

- 1 CDD + 6 mois en logistique
- 1 formation qualifiante soudure à Saint-Quentin
- 3 CDD + 6 mois au château de Villers-Cotterêts
- 2 formations CAP maçonnerie
- 1 CDD + 6 mois dans la société Pantz
- 1 entrée en formation qualifiante agent de sécurité

15 salariés renouvelés sur l'action en 2021



Lavoir de Puiseux-en-Retz



# Le Relais Assistants Maternels (RAM) – Parents et Enfants

► Actions sociales (RAM, chantiers d'insertion, épicerie sociale, ...)

## Le « lieu-ressources » incontournable pour les familles et les professionnels de l'accueil à domicile !

Le RAM accompagne les parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant, propose des temps de soutien à la parentalité et se tient aux côtés des assistants maternels agréés et des gardes à domicile du territoire. Ce service gratuit, bouillonne d'animations et d'informations en faveur d'une éducation bienveillante envers les enfants. L'équipe reçoit toute l'année sur rendez-vous à Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne.

### Ce que vous trouverez au RAM...

- Une mise en relation avec les assistants maternels agréés et les lieux d'accueil collectifs de jeunes enfants présents sur le territoire
- Les démarches pour employer un assistant maternel agréé et les aides de l'Etat que vous pouvez solliciter
- La législation qui encadre la profession d'assistant maternel agréé
- La procédure à suivre pour devenir assistant maternel agréé (nourrice)
- Des ateliers d'éveil dans un univers coloré entièrement conçu pour les tout-petits
- Une équipe de professionnelles à votre écoute

### La mobilisation du RAM durant la crise sanitaire

#### Accueil d'urgence

En mutualisant les moyens humains et matériels du RAM et des micro-crèches « La Forêt Enchantée », la CCRV a ouvert durant le 1<sup>er</sup> confinement, un accueil



d'urgence dans les locaux du RAM rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts. Avec une amplitude horaire significative (de 5h30 jusqu'à 22h), ce service, GRATUIT, d'une capacité maximum de 10 enfants a permis d'apporter une solution de garde aux parents mobilisés dans

la gestion de cette crise, en accueillant leurs enfants âgés de 2 mois ½ à 6 ans.

#### Une fiche à destination des personnes fragilisées



Pour les personnes âgées ou isolées, le RAM a joué la carte de la créativité

en diffusant sa fiche « Bonne Mine » ! Une façon originale de se rapprocher

des plus fragiles, en envoyant un peu de chaleur et de bonne humeur grâce aux mots et dessins des enfants. Composée de 6 questions, cette fiche a fait appel à l'imaginaire des enfants sur un sujet d'actualité : « Dessine ici, de manière rigolote, le Covid-19 » ou « Si tu étais un super héros, quel serait ton super-pouvoir pour sauver la planète du virus ? » mais aussi « Imagine que tu es un grand scientifique et que tu as trouvé un remède au virus, quels seraient les ingrédients ? ». Une fois complétée, cette fiche pouvait être envoyée à un membre de la famille ou adressée directement à la CCRV afin d'être transmise dans les hôpitaux ou dans les EHPAD.

#### Cette fiche, avait donc un triple objectif :

- Proposer une activité aux enfants et donner des idées aux parents pour les occuper
- Sensibiliser les enfants aux personnes seules et de les impliquer dans une démarche de solidarité
- Offrir un moment de rire et de tendresse aux personnes isolées et fragilisées.

#### Service de prêt de matériel pédagogique : « P'Retz-moi ton jeu »

Dans le cadre de la crise sanitaire, le RAM a continué d'innover en proposant un tout nouveau service : le prêt gratuit de matériel pédagogique aux assistants maternels et gardes à domicile du territoire.

Les différentes mesures de restriction pour tenter de faire face à l'épidémie de la COVID-19 ont fortement impacté l'organisation des ateliers d'éveil habituellement proposés.

#### Pour pallier à cette contrainte, le RAM a développé « P'Retz-moi ton jeu », un service de prêt qui permet aux professionnels de :

- Diversifier et enrichir et les jeux déjà proposés à la maison
- Disposer de matériel professionnel et coûteux, dans lequel il est difficile d'investir personnellement
- Découvrir et tester de nouveaux jeux, en vue d'un éventuel achat

**EN PLUS !** Un service de livraison à domicile qui permet aux personnes

résidant à plus de 10km de Villers-Cotterêts ou de Vic-sur-Aisne, de profiter de ce service.

### 2020, une année d'isolement pour « La matinale des tout-petits »

Depuis 2 ans, le RAM organise des moments récréatifs gratuits pour tous les jeunes enfants du territoire, accompagnés



d'un adulte ayant un lien familial (parents, grands-parents, oncles, tantes...).

Ce rendez-vous si apprécié des parents n'a pas pu se poursuivre sur l'année 2020 en raison de la crise sanitaire. Dès que

les conditions le permettront, l'équipe du RAM se fera une joie de rouvrir ces séances d'éveil et de soutien à la parentalité.

### Des actions culturelles et festives très perturbées...

Habituellement, le RAM organise des actions culturelles à destination des plus jeunes et des familles du territoire ; mais au cours de cette année 2020, les annulations se sont succédées. Seul 1 « ciné-créatif » a pu être organisé. Une séance spécialement conçue pour les enfants de 3-6 ans, dans une ambiance tamisée, avec un programme de courts-métrages adapté.



### Les chiffres du RAM en 2020

#### 80 ateliers d'éveil regroupant

- 200 assistantes maternelles agréées
- 238 parents
- 547 enfants

#### Accueil des jeunes enfants

- 898 familles avec un enfant de -3 ans
- 250 assistantes maternelles agréées soit 40 places d'accueil
- 4 micro-crèches privées soit 40 places d'accueil (2 implantées à Vic-sur Aisne et 2 à Villers-Cotterêts)
- 1 multi accueil public à Villers-Cotterêts (CCAS Villers-Cotterêts) : 24 places d'accueil
- 1 halte-garderie itinérante publique à La Ferté-Milon : 12 places d'accueil

► Coordination et accompagnement d'une politique enfance-jeunesse

Une offre de loisirs, des propositions de séjours et un accompagnement des jeunes du territoire.

**Les activités du service enfance-jeunesse s'adressent aux jeunes des 54 communes du territoire en proposant :**

- des sorties « loisirs jeunes »,
- des séjours hiver et été pour les 8 à 15 ans,
- une écoute et des temps d'accompagnement individuels et collectifs.

Sur 2020, le service a été fréquenté par de nombreux jeunes du territoire grâce à la diffusion de flyers via les établissements scolaires. Nous avons proposé des séjours, des sorties, des stages d'initiation, des aides financières à la formation au BAFA/BAFD.

Il est important de rappeler que la situation sanitaire a fortement impacté la programmation des activités. Le service est resté malgré tout en contact permanent avec les jeunes et les familles durant les confinements afin de les informer sur les reports des sorties et répondre à leurs interrogations.

## Sorties « loisirs jeunes »

9 sorties ont été annulées pour **191 inscriptions** au 1<sup>er</sup> confinement et 5 autres pour **133 inscriptions** durant le 2<sup>e</sup>.

Après le 1<sup>er</sup> déconfinement, 2 sorties ont été proposées pour **45 jeunes** : à la mer de sable et au château de Compiègne avec une activité bowling au camping de Berny-Rivière.

## Sorties familles

**3 sorties familles** ont eu lieu à Berck, à France Miniature et au Parc des Félines. **250 personnes** soit **22 familles** du territoire, ont bénéficié de cette programmation.

## Sorties hiver

**20 jeunes** ont participé au séjour à la montagne « les Arèches » à Beaufort. Des activités riches et variées ont été proposées tel que les **cours de ski ESF, des balades en raquettes, une visite de la chèvrerie, des jeux et des veillées**. Nous avons eu des retours très positifs de la part des familles et des jeunes.



Pour une majorité d'entre eux, la découverte de la montagne était une première ! Une belle expérience qui restera dans les souvenirs de tous.

## Aide au BAFA

**9 jeunes** de 5 communes ont bénéficié de l'aide communautaire au BAFA et **2 personnes** au BAFD leur permettant de se former et de faire un premier pas dans le monde de l'animation. Une somme totale de **2 200 €** a été investie par la collectivité en 2020. Le BAFA est un vrai plus dans le parcours d'un jeune, pour son insertion dans le monde du travail. C'est un diplôme qui ouvre la porte des premiers jobs d'été. L'obtention du BAFD permet quant à lui l'accès à des postes de directeur d'accueil de loisirs.

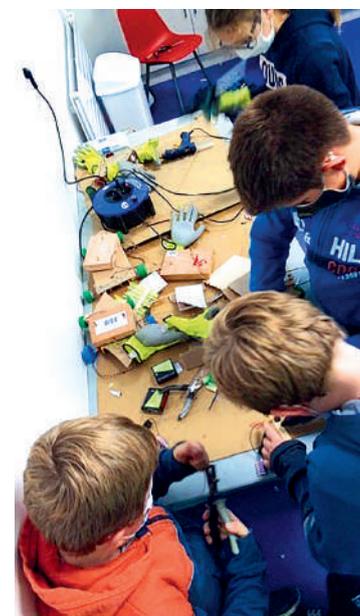
## Stages : robotique et drone



**Les stages sont des moments d'initiation et de découverte.**

Au printemps, **13 jeunes** ont été initiés à la construction d'engins robotiques. Ils ont appris les bases de l'électricité, de la mécanique. Ils ont appréhendé le montage des structures en mouvement avec l'aide d'animateurs qualifiés dans ce domaine.

En automne, **19 jeunes** ont découvert le pilotage de drone. Ce stage a connu un vif succès tant par le nombre de participants que par la qualité de la prestation. Les jeunes ont découvert le pilotage stationnaire des drones et leur passage à travers des obstacles.





► Actions du développement économique : la promotion du tourisme entre dans ce domaine de compétence

## Chiffres d'accueil de l'office de tourisme intercommunal

**Bon à savoir :** en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, l'accueil physique de l'office de tourisme a été fermé pendant 16 semaines entre mars et décembre 2020. La période d'ouverture du Bureau d'information touristique au camping de Berny-Rivière a également été réduite. **La crise sanitaire et les restrictions qui lui sont liées ont eu des impacts sur la fréquentation touristique** et les habitudes des visiteurs et vacanciers. Toutes les données ci-dessous compilent l'accueil à Villers-Cotterêts et à Berny-Rivière.

- 2 770 demandes traitées
- 2 902 visiteurs individuels
- 538 personnes en groupes dont 195 scolaires

Les touristes proviennent principalement de France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

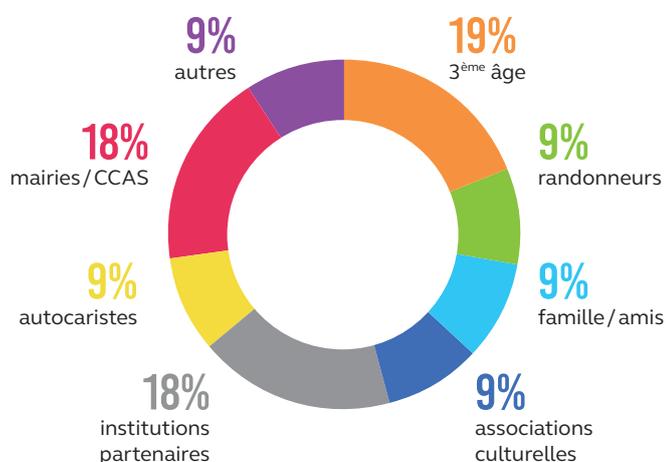
Les touristes français viennent en majorité des régions Hauts-de-France, Ile-de-France et Grand Est.

## Commercialisation

### Activités groupes et scolaires

Le service a enregistré 27 demandes de groupe et 33 demandes pour les scolaires dans le courant de l'année 2020. 25 annulations ont été recensées (14 pour les groupes 12 pour les scolaires) liées à la Covid-19.

### Types de groupes



### Chiffre d'affaire

- Groupe : 3 048,30 €
- Scolaire : 2 085,50€

### Sorties tous publics

Malgré les nombreuses semaines de confinement les sorties individuelles ont su tirer leur épingle du jeu en reportant autant que possible les sorties devant se dérouler lors de confinement et en adaptant les jauges. Le contexte de crise sanitaire a été favorable pour les sorties de l'office car le public a ressenti un besoin de sortir tout en restant à proximité de son domicile.

### Nombre de sorties sur l'année

- 26 thèmes répartis sur 29 dates
- Création d'une semaine Z'aisne en partenariat avec Aisne Tourisme du 17 au 23 août 2021 proposant 18 rendez-vous bien-être répartis sur 7 jours.
- Mise en place de 6 ateliers/conférences en partenariat avec le CPIE de l'Aisne dans le cadre du dispositif « La Fabrique des alternatives »

### Fréquentation

372 participants (299 adultes, 65 enfants de 4 à 11 ans, 8 enfants de moins de 4 ans)

### Chiffre d'affaire

2 155 €

### Boutique de l'office

La vente de produits issus de la boutique de l'office de tourisme a été directement impactée par les confinements qui se sont succédés.

### Nouveau produit

La bière Mouss'tache blonde en bouteille en verre de 75 CL est désormais en vente à la boutique de l'office de tourisme. Au vu du succès rencontré par ce nouveau produit, les collaborations avec les producteurs et agriculteurs locaux ont été multipliées. Elles répondent aux nouvelles attentes de consommation du public.

### Top 3 des ventes

- 1 Carte IGN
- 2 Jus de pomme des Vergers de Dampleux
- 3 Marque-pages Renaissance



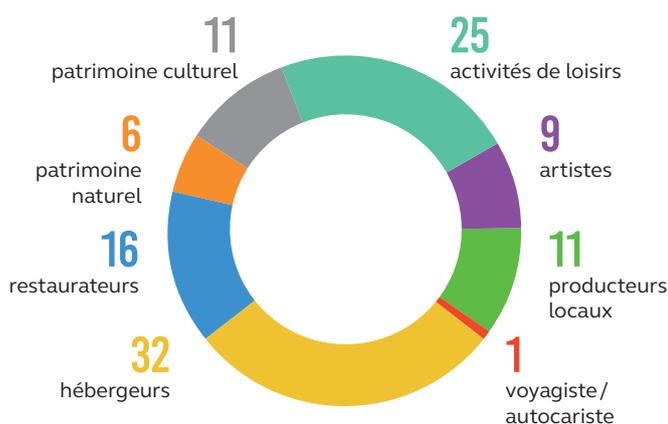
## Accompagnement des prestataires

En 2020, 12 nouvelles collaborations ont vu le jour entre les acteurs du tourisme local et l'office de tourisme :

- Bérandère Delacour - Meublé de tourisme Le Gerموir à Dommiers
- Vanessa Jabaud - Meublé de tourisme Charme z'Aisne à Louâtre
- Geoffroy Dericq - Chambres d'hôtes à La Fontaine Racine à La Ferté-Milon
- Virginie Quina - Chambres d'hôtes La Clématite à Taillefontaine

- Céline Falampin - Le safran de la Grenouillère à Montigny-Lengrain
- Margaux Berton - La Fabrique d'Ancienville
- Alexandre Berton - La Mouss'tache
- Chris Lambert - Sculpteur sur bois à la tronçonneuse à Soucy
- Loïc Haquart - Cycle du Retz à Villers-Cotterêts
- Jordan Jeannot - Coach sportif en bien-être
- Serge Cathala - Professeur de Qi gong et méditation
- Isabelle Oget - Professeur de Do-in

L'office de tourisme accompagne chaque année les acteurs locaux du tourisme (ingénierie, marketing, numérique, promotion, etc.). En 2020, 111 partenaires sont concernés.



## Actions de promotion

### Brochures

Plusieurs brochures ont été créées par l'office de tourisme ou en collaboration avec d'autres services ou destinations.



### Presse

L'office a bénéficié des retombées presse suivantes en 2020 :

- **1 reportage télévision** : France 3 Hauts-de-France
- **2 podcasts** : Les podtrips de Saliha sur notre territoire, podcast RVM
- **2 articles thématiques dans la presse écrite nationale** : Femme Actuelle, Balades
- **3 articles web** : TMA vision, France 3 Hauts-de-France
- participation au **Club presse**

### Site internet

Quelques chiffres sur le site internet de l'office de tourisme : [www.tourisme-villers-cotterets.fr](http://www.tourisme-villers-cotterets.fr)

- **16 364 utilisateurs** et **52 835 pages vues** en 2020
- **Mise à jour de 137 offres** en 2020
- **Enregistrement de 73 événements** dans la base de données régionale qui alimente les sites internet de l'Aisne, Pierrefonds et Soissons.

## Réseaux sociaux



- **1 654 likes** au 31 décembre 2020 (+28.51%)
- **261 publications** en 2020



L'office de tourisme administre les informations recensées sur google concernant :

- son entité : 122 252 vues
- la tour d'observation du général Mangin : 116 331 vues
- le Bureau d'information touristique du camping de Berny-Rivière créé en août 2020 : 2 906 vues

## Nos projets

### PETR Soissonnais-Valois

En 2020, la coopération avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Soissonnais et du Valois a donné lieu à :

- **une vidéo promotionnelle du Soissonnais Valois** en collaboration avec le Comité Régional du Tourisme
- **la création d'un groupe Facebook** réservé aux acteurs du tourisme locaux
- **la participation au salons Voyage et Saveurs** à Reims

### La Mad Jacques à vélo Picardie

L'office de tourisme a eu le plaisir de collaborer avec l'équipe de la Mad'Jacques à vélo pour sa 1<sup>ère</sup> édition en Picardie. Du 28 au 30 août, une horde de cyclo-aventuriers partait de Paris **à vélo, sans chrono, à la découverte des petits villages picards**. Avant d'être une affaire de grosses cuisses, le vélo c'est d'abord les routes de campagne, les bleds paumés, les guinguettes et le doux sentiment de faire partie du paysage qu'on traverse. **Au bout de la route, une immense fête de 24 h pour célébrer le vélo a eu lieu à La Ferté-Milon, ville d'arrivée de cette folle aventure.**



### Un prix pour la tour Mangin

La tour d'observation du général Mangin a reçu le Prix coup de Cœur du jury au concours Forêt, Bois et Patrimoine 2020. Ce concours a pour objectif de récompenser des restaurations comprenant une part significative de bois français issus de forêts gérées durablement et mettre en avant l'usage du matériau bois au service du patrimoine comme les savoir-faire des professionnels et leur transmission. La tour Mangin a accueilli près de 9 400 visiteurs en 2020.



### Les autres projets

- Randonner.fr
- Musée Territoire 14-18
- Route Européenne d'Artagnan
- Naturanim
- Aires de service et stationnement pour camping-car
- Esprit de Hauts-de-France
- Natura 2000

## ► Actions du développement économique

Le service développement économique de la CCRV a pour objectif d'accompagner les porteurs de projet, repreneurs d'activités ou toute entreprise, dans leur processus de développement. Il est une porte d'entrée, un relais pour les chefs ou futurs chefs d'entreprises auprès des partenaires institutionnels ou structures de l'accompagnement. Il anime également le tissu économique par l'organisation d'événements (Rencontres inter-entreprises, Foire-Expo) et porte la stratégie de développement économique et de marketing territorial de la CCRV.

## Aides aux entreprises



2020 a été marqué par la crise sanitaire qui a engendré une crise économique. La CCRV a donc fait le choix d'intervenir en faveur des entreprises de son territoire à travers différentes actions :

- La signature d'une **convention avec la Région Hauts-de-France** pour accorder une aide unique de 1 000 € par entreprise, sous réserve qu'elle ait bénéficié du Fonds de Solidarité de l'État. Au total, 210 entreprises ont touchés cette aide en 2020, pour un total de 210 000 €.
- La CCRV a également contribué au **Fonds de Relance Régional**, dont le but était de proposer aux entreprises des prêts à taux zéro afin de renforcer leur trésorerie. Deux entreprises du territoire en ont bénéficié, pour un total de 20 000 €.
- Le Conseil Communautaire a par ailleurs voté le 6 août 2020, un **dégrèvement de deux tiers de la Cotisation Foncière des Entreprises** au profit des sociétés de petite et moyenne taille relevant des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'événementiel.

La CCRV accompagne également les créateurs et repreneurs d'entreprises dans leurs demandes de prêts d'honneur en tant qu'antenne locale du réseau Initiative Aisne. Malgré la crise, 7 prêts

d'honneurs ont été engagés (dont 2 dossiers Fonds de Relance) pour un total de 53 000 €, ce qui représente 18 emplois créés ou maintenus sur le territoire.

## Rencontre inter-entreprises et Foire-Expo Retz-en-Valois

Le contexte épidémique a malheureusement conduit la CCRV à annuler/reporter plusieurs de ses événements, dont la rencontre inter-entreprises initialement prévue le 2 avril 2020 et la Foire-Expo Retz-en-Valois, qui devait avoir lieu le samedi 3 octobre 2020 dans le parc du Château de Villers-Cotterêts.

## Convention avec les chambres consulaires

### Chambre de Commerce et d'industrie de l'Aisne

En 2019, la CCRV a signé une convention avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Aisne, renouvelable tous les ans. Cette dernière permet de renforcer les actions de la CCI sur le territoire, sur trois sujets prioritaires : le développement et la compétitivité des entreprises, la transmission et la transition numérique.

En 2020, ce sont plus de 150 entreprises qui ont été contactées afin de faire point sur leurs activités. Certaines d'entre elles sont entrées dans un processus d'accompagnement dans le cadre du dispositif Booster, porté par la région Hauts-de-France.

Deux ateliers pour les professionnels ont également été organisés en début d'année, ayant pour thématiques

« **Comment se lancer sur Instagram ?** » et « **Comment amplifier le trafic de son site internet ?** ».

La CCRV a également acté à la fin de l'année 2020, une collaboration avec la CCI afin de lancer une plateforme locale de e-commerce : « **Aisne-Shopping.com** ».

Cette initiative conjointe entre la CCI et des collectivités volontaires du département permettra de proposer aux commerçants de proximité de développer leur visibilité sur internet et de vendre en ligne leurs produits, sur le principe du « Click & Collect ». Le lancement de la plateforme est prévu au Printemps 2021.

## Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France

Cette année 2020 a également été marquée par la signature d'une convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France, en juin. Sur le même principe que la convention signée avec la CCI, cet engagement a pour objectif d'accroître le travail de la CMA sur le territoire de la CCRV, au profit de ses artisans.



## Les principaux axes de la convention comprennent :

- Prendre contact et visiter des entreprises artisanales, afin d'identifier leurs besoins et d'éventuellement leur proposer des accompagnements spécifiques,
- Cibler les entreprises susceptibles d'être cédées à court/moyen terme et sensibiliser les dirigeants à la transmission de leur activité,
- Proposer des ateliers numériques aux artisans afin de les sensibiliser aux usages du numériques. Trois thématiques ont été retenues : « **Facilitez votre démarrage, optimisez vos usages grâce à une boîte à outils numériques libres : bureautique, graphisme, gestion, internet et communication** » ; « **Développer vos ventes avec le e-mailing et les SMS** » ; « **Sublimez vos créations en les valorisant sur le Web par des photos, vidéos et textes adaptés (spécial métier d'art)** »,
- Accompagnement des porteurs de projet,
- Sensibilisation aux marchés publics et présentation de la plateforme Artimarché.

Cette convention est conclue pour une durée de deux ans, tacitement reconductible.

## Marketing territorial



La CCRV a décidé en 2020 de communiquer plus largement afin de mettre en avant le territoire et de tenter d'attirer de nouvelles activités. Ainsi, un article sur la collectivité est paru dans le Guide économique de l'Union 2021, publié à la toute fin de l'année 2020.

# Activités sportives

► Équipements culturels et sportifs



AGENTS  
9

## Piscine intercommunale

L'année 2020 fût marquée par les restrictions sanitaires mises en place : fermeture pendant plusieurs mois de la piscine et mise en place d'une jauge maximale de 24 personnes par séance.

À l'issue de la longue fermeture de la piscine suite au premier confinement, un protocole sanitaire a dû être mis en place. L'établissement a connu une 2<sup>e</sup> période de fermeture du 30 octobre au 31 décembre soit 5 mois et demi au total d'inactivité. Toutes les activités d'animation (aqua-training, leçons d'apprentissage, associations) ont dû également être suspendues y compris à la réouverture le 22 juin.

En 2020, la piscine intercommunale a comptabilisé 13 351 entrées, soit une baisse de 70% par rapport à 2019, dont :

- **6 623 scolaires** qui représentent 1/3 du public fréquentant l'établissement
- **5 628 nageurs** (public individuel) répartis comme suit :
  - 84 leçons de natation en groupe
  - 15 leçons de natation individuelle
  - 28 cours d'aqua-training
  - 5 501 entrées pour la pratique libre
- **1 100 personnes** dans le cadre de l'accueil des associations sportives (Cercle des nageurs cotterézien, Subaquatique club cotterézien et Gymnaste cotterézien).



AGENT  
1

## Actions d'éducation sportive

Chaque année, un éducateur sportif de la CCRV intervient dans les établissements scolaires afin de favoriser la pratique du sport chez les plus jeunes.

Cette année, dans le cadre de la reprise progressive des cours dans les écoles et les collèges, les contraintes de distanciation ont entraîné des conditions d'accueil très particulières, avec un nombre restreint d'élèves pris en charge simultanément par leur professeur.

**Le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C)** mis en place par l'État a pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, pour compléter le travail en classe et/ou à la maison.

La CCRV a donc signé une convention avec l'Éducation nationale pour proposer des activités sportives via son éducateur sportif. Du 11 juin au 2 juillet, il est intervenu dans les 2 classes du regroupement Vivrières/Puiseux-en-Retz.

En 2020, les interventions scolaires ont concerné 20 classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 réparties sur les communes d'Ambleny, Berny-Rivière, Chézy-en-Orxois (regroupement scolaire avec Dammard), Cœuvres-et-Valsery, Fontenoy, La Ferté-Milon, Lagny-sur-Automne, Longpont, Morsain, Puiseux-en-Retz, Taillefontaine, Vic-sur-Aisne et Vivrières.

Cela représente au total 9 activités différentes pratiquées sur le territoire à travers 307 interventions, dont les interventions du dispositif 2S2C, réparties comme suit :

Acrosport : 4

Course de vitesse, relais et obstacles : 42

Floorball : 74

Handball : 27

Jeux de lutte : 24

Kendo : 69

Mini-golf : 2

Tchoukball : 46

Danse : 19



## Les manifestations sportives

### Le CROSS de la Forêt de Retz

La 12<sup>e</sup> édition du Cross de la forêt de Retz a été organisée le 26 janvier 2020. Plus de 200 personnes sont venues s'affronter dans le parc du château de Villers-Cotterêts. Les 6 courses étaient gratuites, dont deux « kid cross » pour les enfants. Des lots ont été offerts aux participants et aux vainqueurs : par nos partenaires de l'événement (hypermarché Leclerc et les Vergers de Dampleux) et par la CCRV elle-même.

► Équipements culturels et sportifs

## Ecole de Musique Intercommunale

La crise de la Covid-19 a fortement impacté l'Ecole de Musique Intercommunale (EMI) et les actions culturelles en 2020. Tout le personnel, professeurs, agents administratifs et technique a dû gérer 2 périodes de confinements (du 17 mars au 11 mai et du 2 novembre à la fin décembre), et une reprise partielle des cours (de mai à juillet puis de septembre à octobre) avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict. Malgré tout, l'école totalisait en 2020, 307 élèves, âgés de 3 à 82 ans, dont 15 élèves hors CCRV.



### Disciplines enseignées

L'EMI enseigne les disciplines suivantes :

- **Instruments** : Clarinettes, flûte à bec, flûte traversière, hautbois, saxophone, alto, contrebasse, violon, violoncelle, clavier, cor, cornet, euphonium, trombone, tuba, percussions, batterie, tambour, guitare, piano.
- **Ateliers** : chansons, musiques actuelles, blues, jazz.
- **Pratiques collectives** : orchestre symphonique, orchestre symphonique junior, orchestre d'harmonie.
- **Formation Musicale** : jardin musical (1 et 2), éveil, initiation, Cycles I et II, FM adultes.
- **Chant** : techniques vocales, chorales.
- **Art dramatique** : nouveauté de la rentrée 2020.

### Effectifs par discipline

Alto 9	Trompette 16
Flûte à bec 2	Contrebasse 4
Tambour 6	Percussions 15
Batterie 5	Tuba 8
Flûte traversière 13	Cor 4
Théâtre 12	Piano 41
Chant 11	Violon 34
Guitare 31	Cor Mib 3
Trombone 4	Saxophone 15
Clarinette 8	Violoncelle 8
Hautbois 6	

## Interventions en milieu scolaire et EHPAD

En 2020, la dumiste\* de l'EMI est intervenue dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire (Dammard, Faverolles, Haramont, La Ferté-Milon, Retheuil, Taillefontaine et Villers-Cotterêts) afin de sensibiliser les enfants aux disciplines artistiques.

Elle a également poursuivi ses ateliers thérapeutiques hebdomadaires à destination des patients atteints de la maladie d'Alzheimer dans les EHPAD François 1<sup>er</sup> et Grand Bosquet.

Elle a aussi participé au dispositif 2S2C mis en place dans les établissements scolaires, que nous évoquons p 29.

## Concerts, événements, actions pédagogiques

Les actions, manifestations et concerts suivants ont pu être maintenus malgré la crise sanitaire :



- **Concert « Parcours d'une voix de ténor »** (piano, saxophone) le 31 janvier à Chouly.

- **Concert de la classe de percussions dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine**, le 20 septembre aux Jardins de la Muette à Largny-sur-Automne et dans le parc du château de Villers-Cotterêts.

- **Les Belles Page de l'Aisne, concert en partenariat avec l'ADAMA : « Quatuor Cambini »**,

le dimanche 22 novembre à l'église Saint-Nicolas de Villers-Cotterêts. Concert sans public mais enregistré pour une diffusion sur différents supports numériques.

- **Poursuite de l'orchestre « à l'école » de percussions** en partenariat et en codirection avec le collège François 1<sup>er</sup>.

## Fonctionnement de l'école pendant la crise sanitaire

### Périodes de confinement, cours en distanciel

Dès l'annonce du 1<sup>er</sup> confinement, le 14 mars 2020, la politique de l'EMI a été d'assurer la continuité des enseignements. Très rapidement, les professeurs se sont organisés afin de préserver le lien avec leurs élèves, maintenir le suivi pédagogique et éviter les décrochages en proposant notamment des cours en visio-conférence. Afin de travailler en toute sécurité, les professeurs ont privilégié l'utilisation de l'application « Jitsi Meet » conforme à la législation Française et validée par la CNIL.

Pour les élèves ne disposant pas de bonne connexion internet, les professeurs ont proposé d'autres modalités d'enseignement : mails, envois de vidéos...

## Réouverture de l'école au public, cours en présentiel

Pour la réouverture de l'école en septembre et la reprise des cours en présentiel, l'EMI a mis en place un protocole sanitaire très strict, afin de garantir un haut niveau de sécurité sanitaire des élèves et du personnel.

## Nouveautés 2020

### Classes d'éveil musical (3 à 6 ans)

Délocalisation des cours dispensés dans les classes d'éveil (Jardin 1 & 2, Eveil) dans les locaux du RAM (Relais Assistants Maternels.) En effet soucieux de créer un lien entre deux services qui s'adressent à un public « famille, enfants de 3 à 6 ans » et d'offrir une structure d'accueil spacieuse et spécialement adaptée à ce public, les séances d'éveil musical se déroulent depuis la rentrée de septembre dans la salle « multifonction » du RAM.

### Règlement intérieur

En 2020, l'EMI a mis à jour son règlement intérieur adopté en Conseil Communautaire le 4 septembre.

## Événements culturels

De toutes les actions culturelles programmées, seul l'atelier « **Créez votre Pestipage** », a pu être maintenu le 8 février dans les locaux de l'école. Cet atelier de création s'est réalisé en présence de la scénariste et de la dessinatrice du « *Journal d'une peste* ». Il a connu un véritable succès. Les 20 places de l'événement ont été réservées très rapidement.



\* dumiste : titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant



Communauté de Communes

9 rue Marx Dormoy - BP 133  
02603 Villers-Cotterêts Cedex  
**03 23 96 13 01**

[www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

 @CCretzenvalois

**Antenne de la Communauté  
de Communes Retz-en-Valois**

2 et 4 rue Saint-Christophe  
02290 VIC-SUR-AISNE  
03 23 55 46 54

**École de Musique Intercommunale**

11 place de l'école  
02600 VILLERS-COTTERÊTS  
03 23 96 52 30

**Office de tourisme Intercommunal**

6 place Aristide Briand  
02600 VILLERS-COTTERÊTS  
03 23 96 55 10

**Piscine Intercommunale  
Relais Assistants Maternels (RAM)**

Rue Alfred Juneaux  
02600 VILLERS-COTTERÊTS  
Piscine : 03 23 72 52 27  
RAM : 03 23 96 61 30

**Pôle Aménagement du Territoire**

35 rue du Général Leclerc  
02600 VILLERS-COTTERÊTS  
03 23 96 61 25

**Services techniques**

Impasse du Chênois  
02600 VILLERS-COTTERÊTS  
03 23 96 99 84